



# COMMUNICATION

## CORONAVIRUS (COVID 19)

### Bulletin N°24

Le 07/04/2020

#### **1. Des masques pour la sortie de confinement**

Les autorités recommandent désormais le port du masque dans les lieux publics.

Nous sommes dotés de masques chirurgicaux par l'ARS et le CD pour nos ESMS, mais devons anticiper la sortie du confinement pour toutes celles et tous ceux qui n'auront pas été atteints par le COVID19. Les masques en tissu avec plusieurs couches sont une alternative. Le modèle validé par l'AFNOR est un masque qui ne protège pas à 100%, mais beaucoup plus que d'autres modèles vus sur Internet.

Téléchargé près de 100 000 fois en français, le document AFNOR du 27 mars 2020, pour fabricants industriels et particuliers, est disponible gratuitement. Le travail réalisé par tous les experts mobilisés se diffuse progressivement, sur tous les continents.

En France, ce cahier des charges est référencé par une note interministérielle du 29 mars 2020 pour la fabrication de masques dits de catégorie 2. Sa vocation : faciliter l'équipement rapide de la population saine, apportant ainsi une défense complémentaire face au coronavirus. Ce nouveau modèle de masque en tissu répond à un niveau de performance moins ambitieux que celui des masques chirurgicaux et FFP2, destinés en priorité aux professionnels de santé. En complément des gestes barrières, le masque barrière apporte néanmoins une réelle protection pour les salariés, les agents publics et toute la population saine qui pourra s'en équiper.

Pour ce faire, Téléchargez : *AFNOR Spec – Masques barrières version 1.0*

L'avantage de ces masques, en plus de protéger contre le virus même si ce n'est pas à 100%, est qu'ils sont réutilisables. Les masques se lavent à 60°, et il faut les laver à chaque utilisation.

vous pouvez faire un don de tissu en envoyant un message à l'adresse : [contact@apajh-yvelines.org](mailto:contact@apajh-yvelines.org)

Nous proposons aux salariés en télétravail ou en congés de fabriquer des masques à leur domicile afin de les mettre à disposition des professionnels et usagers des ESMS et du PAT dès à présent et en prévision de la fin de confinement.

Fabriquer des masques en tissus permet de réaliser une action utile et d'anticiper cette sortie de crise avec une dimension de solidarité. Les salariés prêts à rendre ce service pourront se signaler auprès de leur Direction ou chef de service.

#### **2. Des nouvelles des internats**

La Plaine : les deux résidentes hospitalisées vont mieux, toussent beaucoup moins et n'ont quasiment plus de fièvre. L'une a été remise sous oxygène parce qu'elle arrachait son masque et qu'elle est ainsi mieux stabilisée. Les dix résidents testés COVID se maintiennent avec moins de fièvre et très peu de toux. Une treizième résidente a besoin d'oxygène et bénéficie du concentrateur acheté la semaine dernière. Un second devrait être livré ces prochains jours et permettra le retour d'une des deux résidentes de l'hôpital.

Les Réaux : dégustation de cookies sur chaque unité, Skype fonctionne très bien entre les résidents et les proches. Tout va très bien.

Cellule crise APAJH Yvelines/GBS COVID-19

Les Saules : les familles et les voisins se sont mobilisés pour fabriquer des masques en tissus qui seront très utiles en post crise. Les familles ont également fait une collecte pour soutenir les résidents et salariés et la proposition leur a été faite d'utiliser cette collecte pour faire livrer des fruits frais et jus de fruits frais bio pour apporter des vitamines à tout le monde et absorber les excès de chocolats !

Le foyer d'hébergement : tout le monde va bien et résiste au confinement.

### 3. Si vous êtes en contact avec une personne COVID19 ou êtes porteur de COVID 19

Il est demandé aux personnels en contact avec une personne COVID ou porteurs eux-mêmes de symptômes, de contacter le Dr INSAURRALDE, médecin de la cellule associative de crise COVID19. Celle-ci vous garantit le secret médical quant à la situation contact et les symptômes. Elle apportera dans le cadre du secret professionnel, tous les conseils d'un accompagnement nous permettant de garantir la protection des usagers fragiles dont nous avons à assurer le suivi.

Les préconisations sont actuellement de passer un test afin de pouvoir orienter vers la conduite à tenir pour la préservation de la santé de tous.

[annie.insaurralde@apajh-yvelines.org](mailto:annie.insaurralde@apajh-yvelines.org)

tél : 06.37.89.04.53

### 4. Une nouvelle plateforme téléphonique d'aide

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France, en partenariat avec l'AP-HP et le soutien du Psycom, a créé pour les familles, aidants ou proches, une plateforme d'écoute régionale inspirée du call center « familles » du GHU Paris psychiatrie & neurosciences (1er acteur hospitalier des maladies mentales et du système nerveux en France) pour leur apporter une aide sur mesure.

Un numéro unique pour vous aider à soutenir ceux que vous aimez.

N° gratuit 7j/7j de 13h à 21h

Un dispositif proposé par l'ARS Ile-de-France, le GHU Paris et l'APHR.

**PSY**  
ILE DE FRANCE  
Soutien et information aux familles touchées par des troubles psychiques

☎ 01.48.00.48.00

### 5. Courrier du Président et de la Direction générale au Directeur de l'ARS Ile de France

Le courrier d'alerte en pièce jointe, a été envoyé ce jour à Monsieur Aurélien ROUSSEAU, Directeur de l'ARS Ile de France pour l'alerter quant aux conditions d'exercice des salariés du secteur des personnes en situation de handicap et lui faire part de notre étonnement dans les communications ministérielles. Ces dernières placent systématiquement les personnes en situation de handicap en fin de discours, données et prises en compte alors même qu'elles représentent environ 9 millions de Français.

Comme ce courrier en fait état, nous assurons avoir des interlocuteurs de proximité (ARS DD78 et CD) très à l'écoute et réactifs, mais ces oublis des plus hautes Autorités peuvent démobiliser par manque de reconnaissance.



Cellule crise APAJH Yvelines / CBS COVID-19